

## Motion concernant la DHG Conseil d'Administration du 3.02.2014

En tant que représentants des enseignants et du personnel d'éducation, nous présentons cette motion afin de faire savoir notre mécontentement quant au chiffrage de la DHG et pour appuyer **le vote contre** la répartition des moyens dont nous avons été dotés pour la rentrée 2014, bien que nous reconnaissons que le Chef d'Établissement, Madame Boullier, ait fait de son mieux avec le peu de moyens qui lui sont alloués.

L'équipe enseignante, réunie le 23.01.2014, conteste, en effet, les 746 heures allouées par les services de l'Inspection Académique qui lui paraissent injustement diminuées puisque les heures poste se voient **réduites de 44 heures, soient 2 postes et demi**. Cette DHG est aberrante à plusieurs niveaux :

- tout d'abord, comment expliquer que nous ayons été prévenus au dernier moment du changement des modalités d'attribution des heures (soit les Catégories Socio-Professionnelles défavorisées et le pourcentage de boursiers uniquement) qui placent de manière contestable notre établissement en dessous du seuil des 33%. Or, depuis de nombreuses années, notre collège a été revalorisé systématiquement en heures du fait de sa situation géographique isolée, de ses faibles résultats aux évaluations de sixième ou encore de sa population défavorisée. De plus, comme nous le savons tous, beaucoup de familles n'effectuent pas les démarches d'attribution de bourses, ce qui ne signifie pas qu'elles n'en ont pas besoin, ce qui explique l'écart entre les **CSP (43%)** et les boursiers (16%) au sein de notre collège.

- Ensuite, cette DHG voit la **suppression d'une classe de 6ème** (sur un écart de 15 élèves), ce qui porte les effectifs des classes de sixième à 27, sachant que les écoles primaires prévoient 13 élèves de plus que l'effectif retenu. De plus, les autres niveaux sont également chargés, notamment en quatrième où on atteint **28 élèves** par classe sans compter les arrivées en cours d'année si nombreuses dans notre établissement. Notre collège est, vous le savez, **vétuste et trop petit** pour tant d'élèves. Comment accueillir ces classes surchargées dans des locaux exigus, sachant que certaines salles ne sont pas adaptées pour 29 élèves ? Nous avons le sentiment de voir tous nos efforts engagés depuis des années auprès de nos élèves en termes de soutien, d'orientation, d'ouverture culturelle, réduits à néant.

- D'autre part, il nous paraît inconcevable de ne recevoir que 683 heures poste quand, après calcul, cela s'avère insuffisant pour enseigner le strict minimum à savoir les horaires planchers dans toutes les disciplines et la disparition de tous les dispositifs (groupes, soutien) visant à aider et épanouir nos élèves. Comment l'Éducation Nationale espère-t-elle dispenser un enseignement de base correct sans avoir les heures qui y correspondent ?

- De plus, cette DHG met en **péril plusieurs postes d'enseignants** au sein de notre établissement et accentue la précarisation du métier : en effet, pour maintenir les postes de français et de SVT, et préserver les dédoublements dans les matières expérimentales (technologie, SVT, sciences physiques), nous voyons plusieurs collègues devoir **partager leur service** sur un autre établissement, ou encore sommes dans l'obligation d'avoir recours à des **vacataires**.

-Enfin, comment, dans ces conditions, répondre aux exigences de la contractualisation en vue desquelles l'Inspection Académique nous demande de travailler ??

C'est pourquoi, l'enveloppe globale nous paraît largement insuffisante pour préparer la rentrée 2014 et c'est dans l'intérêt de nos élèves/enfants que nous demandons que de **nouvelles heures poste soient affectées** à notre établissement afin d'assurer son fonctionnement dans des conditions permettant la réussite de tous.

Par conséquent, nous appelons les membres du Conseil d'Administration à voter contre la répartition de la DHG proposée pour montrer notre opposition aux restrictions imposées.

Les représentants des personnels enseignants et d'éducation du collège Pierre Auguste Renoir de Ferrières

<b>NOM</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>